

20/04/2011

Villeneuve-de-Berg

Gaz de schiste : quand la justice s'en mêle...



Claude Pradal, le 26 février lors de la manifestation anti-gaz de schiste qui avait rassemblé 15 000 personnes.
Ph. archives Stéphane MARC

Hier, le maire Claude Pradal se montrait plutôt serein à la lecture du recours de la société texane Schuepbach Energy LLC, au tribunal administratif de Lyon, contre l'arrêté municipal interdisant la recherche de gaz de schiste.

Depuis la publication de cette information, Claude Pradal est sollicité par tous les médias. Entre deux appels téléphoniques, il confie ne pas être surpris par le recours : "Cette contre-attaque des lobbies pétroliers au plan juridique était attendue..."